

à la marmotte continue



Pétitions, happenings, manifestations et même des affiches dans le métro parisien : l'Association justice animaux Savoie (Ajas) et ses soutiens renouvellent chaque année leur campagne pour obtenir l'interdiction de cette pratique qu'elle estime "cruelle et archaïque". Archives photo Le DL/David Magnat

En Savoie, le nombre de marmottes est estimé à 160 000



Là encore, la question du comptage est au cœur des débats. Archives photo Le DL/V.O.

En tout, 160 000 marmottes seraient présentes dans le département de la Savoie selon la fédération de chasse. Pauline di Nicolantonio, présidente d'Association justice animaux Savoie, Marc Peyronnard de l'association France Nature Environnement (FNE), et Jessica Lefèvre-Grave de One Voice, sont unanimes. « Il n'y a pas de comptage global de la population. »

Marc Peyronnard, co-président de la FNE Savoie, précise : « Le hic pour moi, c'est qu'on n'a aucun suivi

des populations. Normalement pour une espèce protégée, le préfet devrait s'assurer que les populations ne sont pas en déclin... mais on n'a pas de relevés. »

Une évaluation, mais pas de comptage précis

Sans connaître le nombre de marmottes dans le département, il est difficile de savoir si l'effectif tué est dérisoire ou au contraire disproportionné.

Cependant, la fédération de chasse de Savoie a réalisé

un document qui, selon le directeur, Pierre Sicard a été « produit spécialement pour le tribunal » y recensant quelques chiffres : « Le nombre de marmottes présentes en Savoie est estimé à environ 160 000 individus avec une densité de 160 marmottes au kilomètre carré. » Cette étude a été réalisée par l'Observatoire des galliformes de montagne, qui n'a pas répondu à nos sollicitations pour savoir sous quel financement elle a été réalisée.

● L.O.